



HAL
open science

Regard critique sur le label “ études critiques de sécurité ”

Damien Simonneau

► **To cite this version:**

Damien Simonneau. Regard critique sur le label “ études critiques de sécurité ”. *Études internationales*, 2015, 46 (2-3), pp.147-166. 10.7202/1035175ar . halshs-02066640

HAL Id: halshs-02066640

<https://shs.hal.science/halshs-02066640>

Submitted on 26 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Regard critique sur le label « études critiques de sécurité »

Damien SIMONNEAU*

RÉSUMÉ : *Dans le champ des études stratégiques et de sécurité, le label « critique » est accolé à des travaux ayant réussi au cours des vingt dernières années à déconstruire les pratiques et discours de sécurité dominants. L'argument développé dans cet article est que le label peut être décortiqué conformément à trois postures scientifiques. La première est de nature ontologique : les « critiques » s'inscrivent dans l'élargissement du concept de sécurité dans l'après-guerre froide. La deuxième est de nature épistémologique et renvoie aux débats entre positivisme et postpositivisme sur le rapport aux savoirs en la matière. Enfin, la troisième relève de l'engagement intellectuel et motive des réflexions sur les méthodes mobilisées et sur la contestation des politiques de sécurité.*

Mots-clés : études critiques de sécurité, ontologie, épistémologie, engagement, méthodologie

ABSTRACT : *In strategic and security studies, the term « critical » has been applied to research that has successfully deconstructed dominant security practices and discourses over the last twenty years. In this article, I question the impact and the meaning of such labelling by dissecting it according to three scientific approaches. The first is ontological, where « critical » is a reflection of the broadening concept of security in the post-Cold War period. The second is epistemological, and deals with positivist-post-positivist debates in the field. The third has to do with intellectual engagement, which fuels recent works on the « criticality » of methods employed as well as on the contestation of security policies.*

Keywords : critical security studies, ontology, epistemology, intellectual commitment

RESUMEN : *En el campo de los estudios estratégicos y de seguridad, la etiqueta de « crítico » está asociado a trabajos que, en el curso de los últimos veinte años, deconstruyeron las prácticas y discursos dominantes en seguridad. En este artículo se cuestiona el impacto y el significado de dicha etiqueta distinguiendo tres posturas científicas distintas. La primera de naturaleza ontológica, para la cual lo « crítico » significa la ampliación del concepto de seguridad en el periodo de posguerra fría. La segunda es de naturaleza epistemológica y renvía a los debates entre positivismo y post-positivismo en la*

* Damien Simonneau est docteur en science politique. Il travaille au Centre Émile Durkheim de Sciences Po Bordeaux, et est attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université Paris 13.

materia. Por último, la tercera se basa en el compromiso intelectual más allá del proceso científico. Así, motiva una reflexión sobre los métodos de investigación utilizados y cuestiona las políticas de seguridad aplicadas.

Palabras clave : estudios críticos de seguridad, ontología, epistemología, compromiso intelectual

À quoi correspondent les « études critiques de sécurité » ? Que signifie être un chercheur « critique » lorsqu'on étudie des phénomènes sécuritaires, militaires ou des politiques de défense ? Dans cet article, nous proposons de voyager dans cette galaxie, labellisée « critique » dans un sous-champ des Relations internationales, à savoir les études stratégiques et de sécurité. Le label « critique » apparaît dans ce sous-champ à partir de 1994 où, depuis la fin de la guerre froide, les débats s'orientent autour de trois thématiques : l'élargissement du concept de sécurité (pour incorporer des dimensions et des acteurs non militaires), la diversification de la définition des stratégies (pour aller au-delà des cas de guerres interétatiques, ou sans nécessairement recourir à la guerre par l'élaboration de stratégies de paix et de résolution de conflits) et la prise en compte de la mutation des moyens militaires (pour envisager la circulation des armes conventionnelles, le développement d'un marché du contrôle et de la surveillance, ou la privatisation de la sécurité) (David 2013 : 34-36). Selon une histoire de la discipline réalisée en 2009 par Barry Buzan et Lene Hansen (2009), ce sous-champ se caractériserait par une démarcation entre études stratégiques et études de sécurité. Les études stratégiques seraient centrées sur les facteurs d'emploi, la planification et la conduite des opérations militaires en vue d'aboutir à des objectifs politiques. Les études de sécurité se concentreraient sur les menaces et sur le type d'acteurs impliqués dans l'élaboration des politiques de défense. Elles engloberaient l'étude des dangers au-delà de la sécurité nationale et des risques au-delà de la violence armée (des conflits asymétriques aux pandémies ou aux migrations environnementales par exemple) (Ayson 2008 : 572). Cette démarcation est contestée et les opinions divergent sur la cohérence de ce sous-champ et sur l'apport des « sécuritaires » par rapport aux « stratèges » (Buzan et Hansen 2009 ; *Security Dialogue* 2010). Les travaux au sein des études stratégiques et de sécurité peuvent être répartis en une dizaine de champs de recherche : histoire militaire, pensée stratégique, analyse décisionnelle des politiques de défense, menaces et acteurs de sécurité, armements et économie de défense, analyse et résolution de conflits, sociologie militaire, multilatéralisme et coopération (David 2013 : 39-40).

L'apparition du label « critique » dans ce paysage brouille encore plus les démarcations entre les approches. Le point de départ de notre réflexion est donc de présenter et de discuter un label, celui des « études critiques de sécurité », soit en anglais « *critical security studies* ». En guise d'introduction, nous nous penchons sur les expositions du label dans des ouvrages généralistes qui partagent le souci de situer ces approches « critiques » dans l'ensemble des théories des

relations internationales, et, ce faisant, qui proposent une délimitation de ce à quoi correspondraient les « critiques »¹. Les ouvrages suivants ont été consultés : Balzacq et Ramel 2013 ; Battistella 2015 ; Baylis *et al.* 2014 ; Buzan et Hansen 2009 ; David et Roche 2002 ; David 2013 ; MacLeod et O’Meara 2010.

Tout d’abord, Thierry Balzacq (2013 dans Balzacq et Ramel 2013 : 685-715), au sein d’un chapitre consacré aux « études de sécurité », distingue les « compréhensions critiques de la sécurité » du « socle des études traditionnelles » qu’il rapproche des « études stratégiques ». Pour les études stratégiques, le sujet de la sécurité est l’État soumis à la menace des autres États. Les travaux des « traditionalistes » s’intéressent aux causes, à la conduite et aux conséquences de la guerre. Les « critiques » se décentrent de l’État, approfondissent et élargissent le concept de sécurité et refusent la séparation hermétique entre « politique » et « sécurité ». Ils distinguent différents positionnements épistémologiques et ontologiques entre les approches du courant « critique » fluctuant entre anti-positivisme et postpositivisme (Balzacq et Ramel 2013 : 707).

Dans un chapitre portant sur les « débats sectoriels » associés à la « sécurité », Dario Battistella (2015 : 513) entend les « *critical security studies* » au sens strict de la théorie critique des Relations internationales² et non au sens large de l’ensemble des approches postpositivistes radicales (regroupées dans le chapitre huit) dans le cadre du quatrième débat traversant la discipline des Relations internationales entre positivistes et postpositivistes³. Il réduit le label à une école : la *Welsh School* (basée à Aberystwyth autour de Ken Booth).

John Baylis (dans Baylis *et al.* 2014 : 229-242), au sein d’un chapitre dédié à la « sécurité internationale et globale », distingue l’« approche traditionnelle de la sécurité nationale » où il place les approches réalistes, les libéraux

-
1. Par ailleurs, un ensemble de travaux est dédié spécifiquement aux « études critiques de sécurité », qu’ils traitent de positionnements théoriques et d’apports conceptuels (Fierke 2007 ; Mutimer 2010a ; 2010b ; Shepherd 2013 ; Peoples et Vaughan-Williams 2015), qu’ils questionnent les méthodes pour mener des études critiques (Salter et Mutlu 2013 ; Shepherd 2013) ou qu’ils repositionnent ces approches « critiques » dans le champ des études stratégiques et de sécurité (Buzan et Hansen 2009, Collins 2010).
 2. Introduite par Robert Cox en Relations internationales pour qui « toute théorie est située à la fois dans le temps et dans l’espace, avec pour conséquence non seulement qu’il n’y a pas de théorie en soi, guidée par la seule recherche de la vérité scientifique, mais aussi et surtout qu’une “théorie est toujours pour quelqu’un et pour quelque chose” » (Battistella 2015 : 277). Ainsi pour Robert Cox, la théorie critique « ne considère pas comme allant de soi les institutions et les relations sociales et de pouvoir, mais les remet en question en s’intéressant à ses origines et en se demandant si et comment elles pourraient entrer en changement » (traduit par Battistella 2015 : 277 depuis Cox 1981).
 3. Portant sur des questionnements tels que la connaissance scientifique de la réalité sociale est-elle possible ? Le savoir scientifique est-il vecteur de domination ? Existe-t-il une vérité universelle scientifique à révéler comme le pensent les positivistes ou alors cette vérité n’est valable que dans un contexte délimité ? Les postpositivistes expriment leur scepticisme face à la capacité humaine à produire la connaissance scientifique.

institutionnalistes, des « approches alternatives » dont la théorie constructiviste et les « *critical feminist and discursive security studies* » regroupées dans une même catégorie. Les travaux de ces derniers sont jugés moins portés autour de l'État et dédiés à la « reconceptualisation » de la sécurité.

Barry Buzan (dans Buzan et Hansen 2009 : 187-225) consacre un chapitre à « l'élargissement et l'approfondissement de la sécurité » et présente les différentes approches théoriques qui se proposent de dépasser la sécurité de l'État. Il envisage successivement le constructivisme conventionnel (expliquer la sécurité nationale en passant par l'analyse des relations idéelles plutôt que par des facteurs matériels), le constructivisme critique (analyse des discours sur la sécurité et des liens entre la construction historique et discursive des identités d'une part et les politiques de sécurité d'autre part comme), le postcolonialisme (dépasser le stato-centrisme lié à une approche européenne de la sécurité), les « *critical security studies* » (où les individus sont les référents ultimes de la sécurité), les approches féministes, l'École de Copenhague et ses critiques et enfin, les poststructuralistes⁴.

Anne-Marie d'Aoust, David Grondin et Alex MacLeod (dans MacLeod et O'Meara 2010 : 461-488) dans un chapitre portant sur « les études de sécurité » les distinguent en trois sections : d'une part, les « études stratégiques ou études de sécurité » comme paradigme hégémonique partageant la même ontologie où la sécurité est définie comme la défense militaire de l'État et de son territoire ; d'autre part, les « études de sécurité d'après-guerre froide », présentant les remises en cause du concept de sécurité ainsi défini ; puis les « études postmodernes ». Ils évoquent également les élargissements successifs du concept de sécurité issus tant d'approches constructivistes que conventionnelles, de l'École de Copenhague, ou de ceux qu'ils nomment les « critiques » (Keith Krause ou Ken Booth), des constructivistes critiques (Jef Huysmans ou Mc Sweeney), à l'École de Paris autour de Didier Bigo refusant la séparation stricte entre politique interne et externe. Dans la section consacrée aux « études postmodernes », ils insistent sur le travail de déconstruction des théories et récits dominant les relations internationales.

En 2002, Charles-Philippe David et Jean-Jacques Roche (2002 : 89-109), dans une section dédiée à « la reconceptualisation de la sécurité », présentaient d'un côté « le renouvellement des théories classiques » (réaliste, libérale, idéaliste) et d'un autre côté, les « nouvelles théories » regroupant les approches constructivistes et critiques. Sous le label « critique » étaient regroupés aussi bien les constructivistes que « l'approche féministe de la sécurité » que le poststructuraliste James Der Derian se référant aux images (romans, films, médias) influençant les politiques de sécurité états-uniennes. En 2013,

4. Courant théorique rejetant l'épistémologie et les méthodologies positivistes et engagé dans un travail de critique sociale. Les poststructuralistes rejettent les grands récits et acceptent que les savoirs soient instables et contingents.

Charles-Philippe David (David 2013 : 45-65) dans une section intitulée « les théories et les écoles de pensée sur le concept de sécurité » maintient cette distinction entre les « classiques » (école réaliste, idéaliste, libérale), les constructivistes et les « critiques ». Les « critiques » comprennent alors ceux qui partagent la philosophie de base de la nature changeante et évolutive de la sécurité, du rejet postpositiviste des discours rationnels et objectifs sur la sécurité, et du dépassement de la sécurité de l'État. Selon lui, trois directions de recherche singulariseraient les « critiques » : la sécurité humaine, le féminisme et le postmodernisme dénonçant le contenu et la portée des discours réalistes sur la sécurité.

Ces différents exemples d'exposition du label « critiques » sont conformes à trois récits dominants sur le champ des études stratégiques et de sécurité (Peoples et Vaughan-Williams 2015 : 6-10). Le premier récit est celui de la distinction entre « traditionnalistes » et « critiques » où la sécurité est définie chez les premiers de manière étroite autour de la survie de l'État. « Critique » signifierait alors élargir et approfondir l'agenda sécuritaire de l'État. Les constructivistes tombent alors dans la catégorie « critique » par leur insistance sur la construction sociale des enjeux de sécurité. Le deuxième récit situe les « critiques » parmi les approches qui se sont développées dans l'après-guerre froide (jusque-là dominée par les études stratégiques) contribuant ainsi à élargir le concept de sécurité et à prendre en compte les « nouvelles menaces ». Les « critiques » insisteraient alors sur les relations entre les théorisations de la sécurité et le contexte historique dans lequel cette théorisation s'effectue. Enfin, le troisième récit de singularisation des « critiques » les localise et les résume à trois écoles (*Welsh, Copenhagen, Paris*)⁵. Ce récit présente l'avantage de rentrer dans les trajectoires individuelles des chercheurs bien qu'il puisse paraître trop restrictif et homogénéisant.

Ces exemples de cartographies attestent du flou et de la difficulté à cerner ce que signifie être « critique » en études de sécurité. Elles soulignent les différentes interrogations sur la cohérence théorique derrière ce label (Quels points communs ? Quels postulats ? Quelles conceptualisations de la sécurité ? Quelles attitudes intellectuelles ?). Elles illustrent aussi le fait que les « études critiques de sécurité » sont plus une « orientation », une posture intellectuelle, qu'un « label théorique précis » (Peoples et Vaughan-Williams 2015 : 2).

5. Ce troisième récit oublie une quatrième école canadienne (MacLeod 2004 ; De Larrinaga et Salter 2014). La spécificité et les efforts canadiens en la matière se caractérisent par une forte interdisciplinarité, une attention aux pratiques et aux discours de sécurité situés en dehors de l'État ou du système interétatique, un pluralisme méthodologique, une réflexivité en matière de création de savoir sur la sécurité et l'investissement d'enjeux comme la souveraineté, l'indigénéité, l'environnement, les frontières et la citoyenneté (notamment la dissection du régime de *smart border*) ainsi que la sécurité humaine (De Larrinaga et Salter 2014).

They [les « critiques »] are all constantly involved in judgements about what security means, and in deciding and discriminating what the objects and objectives of security studies should be. Moreover, and crucially, critical approaches to security recognise these tasks as central to their intellectual activity. They all, in different ways, refute the idea that security has a constant or definitively settled meaning and content that can be taken for granted (Peoples et Vaughan-Williams 2015 : 2).

Nous entendons proposer notre cartographie des « critiques ». Nous décorquons le label « critique » en isolant schématiquement⁶ trois postures scientifiques, que nous illustrons à l'aide d'exemples de travaux. La première correspond à une posture ontologique⁷ en réponse à des questions comme : qu'est-ce qu'un problème de sécurité ? Quelle est la nature d'un problème de sécurité ? Sur quoi portent les études de sécurité ? (Balzacq 2013 : 703-704). Cette première posture « critique » apparue au sein des études stratégiques renvoie à l'élargissement du concept de la sécurité au-delà de la sécurité de l'État. Conformément à cette première posture, le label « critique » est alors englobant et s'applique à des travaux issus des courants constructivistes jusqu'aux approches poststructuralistes. C'est l'objet de la première partie. La deuxième posture correspond à une posture épistémologique⁸ en réponse à des questions telles que : comment étudier la sécurité ? Quelles sont les conditions d'une théorie de la connaissance sur la sécurité ? Est-il possible d'accéder à une telle connaissance ? (*ibid.*). Cette seconde posture apparue dans le sous-champ marque le tournant postpositiviste des études de sécurité remettant en question les conditions de connaissance en matière de sécurité. Conformément à cette deuxième posture, le label « critique » désigne alors les travaux qui remettent en cause la légitimation par le savoir de l'ordre sécuritaire international. Le label « critique » ainsi défini est plus étroit et fait graviter les études critiques essentiellement autour de l'apport de l'École d'Aberystwyth et de la théorie critique en Relations internationales. C'est l'objet de la deuxième partie. Enfin, une troisième posture correspond à une posture d'engagement épistémologique et méthodologique en réponse à des questions comme : quelles sont les formes d'engagement intellectuel en matière de sécurité ? Comment fournir des outils pour contester les politiques de sécurité ? Comment les protocoles de recherches peuvent impacter l'extérieur du monde

-
6. Nous sommes conscient que ces trois postures sont difficiles à isoler lorsqu'on considère un auteur ou un écrit. Néanmoins, le pari de notre cartographie est d'interroger la labellisation, ou plutôt de disséquer le label, à la lumière de ces trois postures. En conclusion, nous suggérerons justement la pertinence d'une quatrième posture, axée sur la sociologie de la discipline, en matière d'analyse de trajectoires personnelles des chercheurs pour tenter de préciser cette cartographie.
 7. « Ontologie » comprise ici comme ontologie scientifique, relative à la nature des entités dont une théorie scientifique considère qu'il est utile de développer un savoir.
 8. Étude des sciences, théorie de la connaissance scientifique et de sa validité.

académique ? Cette troisième posture s'inscrit dans le prolongement de la deuxième. Elle anime des programmes de recherches en cours. C'est l'objet de la troisième partie. Chacune de ces trois postures représente trois moments de l'évolution des études critiques de sécurité.

I – Une posture « critique » d'élargissement du concept de sécurité

Le concept de « sécurité » demeure un concept ambigu et contesté, il n'existe pas de définition reconnue de la sécurité même si la définition énoncée par Arnold Wolfers en 1952 fait aujourd'hui figure de quasi-consensus. La sécurité peut être définie de manière substantielle, soit de manière négative par rapport à l'insécurité naturelle qui prévaut dans les relations internationales, soit de manière positive lorsqu'elle est envisagée comme contribuant à la préservation de l'intégrité du territoire et de ses institutions⁹. Elle peut aussi être définie de manière circonstancielle puisque liée à des menaces circonstancielles, elle est alors réactive par rapport à ces menaces (David et Roche 2002 : 9). Les tenants de l'école réaliste admettaient une définition objective et mesurable de la sécurité, organisée autour d'une approche stato-centrée où l'État est l'objet ultime de référence, et focalisée sur les moyens militaires et coercitifs. Arnold Wolfers a été le premier à incorporer dans ces définitions classiques des éléments subjectifs : « La sécurité, définie en termes objectifs, mesure l'absence de menaces sur les valeurs fondamentales, définie en termes subjectifs, l'absence de crainte que ces valeurs puissent être attaquées » (Wolfers 1952, traduit par Battistella 2015 : 492). Il ouvrit donc la porte à un concept de sécurité plus extensif et non plus seulement centré sur la force militaire (Buzan *et al.* 1998 : 1) autour de la sécurité nationale de l'État. Formuler ainsi la sécurité relevait pour Wolfers de la remise en cause du discours sur « l'intérêt national » et la « sécurité nationale » prévalant aux États-Unis au début de la guerre froide pour générer du consensus autour de la lutte contre l'URSS. Ce terme large de la « sécurité nationale » ne désignait, selon lui, pas grand-chose. Wolfers rappelait qu'avant la Deuxième Guerre mondiale, le discours dominant aux États-Unis était celui de la sécurité économique des individus affectés par la récession (Wolfers 1952). La sécurité est donc pour lui plus qu'objective, c'est une valeur relative qui dépend de la culture nationale, des traditions, des choix de politiques et dans une certaine mesure négative puisqu'elle correspond à une absence d'insécurité et au fait de se « libérer » de la peur.

Selon David Baldwin, depuis la définition élaborée par Wolfers, les études de sécurité se sont plutôt concentrées sur la redéfinition des agendas politiques de sécurité pour faire face à de nouvelles menaces (Baldwin 1997 : 5) au point

9. La définition négative émane de Raymond Aron, la définition positive de Hans Morgenthau (David et Roche 2002 : 10).

d'élargir le champ de la sécurité avec le risque de diluer la cohérence du concept. La sécurité en tant que valeur recherchée pour elle-même dans le cadre de politique de sécurité nécessite une explicitation approfondie (Baldwin 1997 : 17). En se positionnant, là encore, contre les approches néo-réalistes de la sécurité, il postule que la sécurité ne peut seulement être considérée comme une valeur ou un critère d'évaluation subjectif. L'apport de D. Baldwin intervient dans les spécifications du concept de sécurité. Lorsqu'on analyse la sécurité, il convient de se demander pour qui assurer la sécurité ? Pour quelles valeurs ? Pour quel degré de sécurité ? Face à quel type de menace ? Avec quels moyens ? À quel prix et sur quelle période ? Il introduit donc un regard sociologique sur la sécurité.

En ce sens, la sécurité est donc un bien, une valeur, conformément à la définition de Wolfers, recherchée par différents types d'acteurs (décideurs politiques et individus), qui fait l'objet d'une politique, elle-même en compétition avec d'autres politiques. Pour l'appréhender, il est possible avec D. Baldwin d'envisager diverses « dimensions » au concept sans forcément passer par une définition essentialiste. Il est toutefois important de mesurer quelle est l'importance de la recherche de la sécurité par rapport à la recherche d'autres valeurs (prospérité économique, le rayonnement culturel par exemple). Selon D. Baldwin, la sécurité demeure une valeur relative et non primordiale car les acteurs de la sécurité vont mettre en concurrence une politique de sécurité avec d'autres politiques et évaluer ce qui rapporte le plus¹⁰. La sécurité est donc fortement subjective et varie en fonction des acteurs et de ses différentes spécifications.

Chez Wolfers comme chez Baldwin, le pas est facilement franchissable pour envisager la tension entre la sécurité individuelle et la sécurité nationale. Cette tension et l'enjeu d'élargissement et de spécification de la sécurité constituent l'apport premier des études « critiques » de la sécurité tout en nourrissant leurs travaux. La sécurité est alors pensée en matière d'émancipation et non seulement de valeur recherchée. Pour Ken Booth, il est évident que la sécurité ne peut seulement être appréhendée en termes étatique et militaire. Le concept de sécurité est un concept politique puissant qui peut être mobilisé à des fins d'émancipation de l'individu dont la sécurité entre en contradiction avec la sécurité nationale : « Il ne fait guère de doute que la sécurité de la plupart des êtres humains est davantage menacée par les politiques et insuffisances de leurs propres gouvernements que par les ambitions napoléoniennes de leurs voisins »

10. « According to the marginal value approach, security is only one of many policy objectives competing for scarce resources and subject to the law of diminishing returns. Thus, the value of an increment of national security to a country will vary from one country to another and from one historical context to another, depending not only on how much security is needed but also on how much security the country already has. Rational policy-makers will allocate resources to security only as long as the marginal return is greater for security than for other uses of the resources » (Baldwin 1997 : 19-20).

(Booth 1991, traduit par Battistella 2015 : 517). Selon ces premiers « critiques », l'État est un obstacle à la sécurité des individus, de par la politique qu'il mène. Barry Buzan partage également ce paradoxe de la sécurité individuelle : s'il est évident que la sécurité individuelle est la raison pour laquelle l'État a été institué, l'État est aussi une source d'insécurité pour les individus : « Les individus peuvent être menacés [...] par l'intermédiaire des interactions qu'entretient leur État avec les autres États du système international » (Buzan 2007 : 364, traduit par Battistella 2015 : 518). La sécurité des individus est donc étroitement dépendante de structures qui les dépassent (l'État, la communauté, le système international). Ainsi s'engagent donc des études « critiques » de sécurité en ce qui concerne l'émancipation des individus par rapport à des enjeux non militaires ou étatiques tels que la maladie, la pauvreté ou la dégradation environnementale (Booth 1991 : 319 ; Wyn Jones 1999). Par exemple, Ken Booth et Peter Vale (1997) illustrent cette thèse avec le cas de l'Afrique du Sud. Ils estiment que la sécurité du régime d'apartheid signifie la sécurité de la minorité blanche. La conception de la sécurité doit être élargie à la préservation contre la faim, la drogue, la chute des investissements, enjeux plus cruciaux à la sécurité des Sud-africains que la menace de violence militaire.

Dans le sillon de la spécification du concept de sécurité, les constructivistes soulèvent la question des origines de la sécurité. L'accent est mis sur la prise en compte dans une perspective sociologique du contexte social, de l'intersubjectivité¹¹ et de la nature constitutive des règles et des normes dans la formation de l'identité des individus. Alexander Wendt (1999) souligne théoriquement l'importance des structures normatives tout autant que matérielles, le rôle de l'identité dans la constitution des intérêts et des actions des acteurs en politique internationale. Conformément à ces postulats, la sécurité est avant tout question de perception par les différents acteurs de menaces qui donnent sens aux éléments matériels et événementiels. Tout dépend du contexte dans lequel ces acteurs évoluent (David et Roche 2002 : 106). Ainsi Alexander Wendt (1995 : 73) prend l'exemple de la différence de perception des capacités militaires nucléaires du Royaume-Uni et de la Corée du Nord par les États-Unis, fonction de la relation d'ennemis ou d'alliés. L'étude des représentations est alors un élément clé pour comprendre les politiques à l'égard de ces deux États.

L'élargissement du concept de sécurité pour prendre en compte d'autres menaces et d'autres objets de référence hors du militaire constitue aussi l'apport « critique » proposé par l'École de Copenhague. En 1998, Barry Buzan, Ole Waever et Jaap de Wilde publient *Security : a New Framework for analysis*,

11. « Structures de sens que les acteurs mettent eux-mêmes en place en constituant et en reconstituant le monde social », (Bédard *et al.* 1998 :14). La réalité sociale est ce que les croyances partagées des acteurs en font. En ce qui concerne la sécurité : « Security (as all politics) ultimately rests neither with the objects nor with subjects, but among subjects » (Huysmans 1998 : 479-505).

lançant la conceptualisation en termes de sectorialisation de la sécurité¹² et de « sécuritisation ». La « sécuritisation » correspond à un processus politique particulier : « Security, is the move that takes politics beyond the established rules of the game and frames the issue either as a special kind of politics or as above politics » (Buzan *et al.* 1998 : 23). Elle permet d'étudier comment un enjeu public devient une question politique, mise à l'agenda politique par des acteurs qui y ont intérêt ; elle est classifiée comme « problème sécuritaire », c'est-à-dire relevant d'une menace existentielle et nécessitant de la part du politique des mesures exceptionnelles. La nature des problèmes « sécuritisés » varie d'un État à l'autre :

Security is thus a self-referential practice, because it is in this practice that the issue becomes a security issue – not necessarily because a real existential threat exists but because the issue is presented as such a threat (Buzan *et al.* 1998 : 24).

Deux manières de l'étudier existent : soit par l'analyse de discours sur la menace, soit à travers l'étude du processus politique de légitimation et de création de moyens de gérer une menace (Balzacq 2011). Les discours politiques sont importants à étudier, car la sécuritisation est considérée par l'École de Copenhague comme un « acte de langage » (une action concrète qui est réalisée en vertu de ce qui est dit), une pratique performative : en qualifiant un problème de « sécuritaire », l'acteur sécuritisant construit une structure de sens commune aux individus d'une société considérant le problème comme une menace qui nécessite une réponse par des moyens existentiels. La sécuritisation en tant que processus se décompose en trois phases : l'établissement d'une menace existentielle, des actions d'urgence, et les effets produits sur les acteurs de la sécurité (Buzan *et al.* 1998 : 26). Ces conceptualisations en ce qui concerne le secteur sociétal¹³ de la sécurité et de sécuritisation des migrations, où la défense d'une identité perçue comme menacée par l'immigration est un moteur de politiques de sécurité, ont été mobilisées pour aborder les enjeux migratoires (voir notamment Waever *et al.* 1993 ou Huysmans 2006).

Ainsi, l'élargissement au cours des années 1990 du concept de sécurité par rapport à une définition stato-centrée et orientée autour de l'emploi de la force militaire, permet de spécifier de « critique » les travaux qui rejettent cette ontologie d'un problème de sécurité. C'est selon nous la première posture « critique », apparue dans le champ des études stratégiques. Une histoire du label « critique » et la prise en compte des schismes entre « critiques » durant les années 1990 et

12. Un des apports de l'école canadienne en études critiques de sécurité a été d'interroger la pertinence de cette sectorialisation (voir les articles de T.S. Lapointe, I. Masson et A.-M. D'Aoust dans MacLeod 2004).

13. Concept élaboré par Ole Waever opposant sécurité de l'État et sécurité sociétale. Il a fait l'objet de critiques autour du tournant du siècle (Ceyhan 1998).

2000 permettent de mettre en lumière deux autres postures « critiques », d'ordre épistémologique, plus axées sur la réflexivité en termes de production de connaissances et d'engagement.

II – Une posture « critique » de réflexivité sur les connaissances en matière de sécurité

Conformément à ces postures, il ne s'agit pas seulement d'élargir le concept de sécurité pour incorporer d'autres types de menaces et d'autres objets de référence à étudier, mais plutôt d'adopter une perspective épistémologique « critique » autoréflexive sur la manière dont est produit le savoir en matière de sécurité, et ainsi ne pas légitimer les politiques et pratiques de sécurité envisagées.

L'apparition du label « études critiques de sécurité » en 1994 lors d'une conférence intitulée « *Strategies in Conflict : Critical Approaches to Security Studies* » à York University à Toronto, puis sa formalisation dans le titre du livre paru en 1997 poursuivant les réflexions de la conférence par Michael Williams et Keith Krause *Critical Security Studies : Concepts and cases*, se sont faits conformément à cette posture. Dans ce sens, comme le constatent Williams et Krause, « critique » renvoie à la théorie critique dans le sillon de Robert Cox :

If the objective (or at least the outcome) of much scholarship in security studies has been to render the question and problem of security apolitical and largely static, critical theory takes the question of change as its foundation, in both an explanatory and an evaluative sense (Krause et Williams 1997 : xii).

La « critique » passe alors par une interrogation systématique sur les processus de production du savoir et leur finalité. Les « critiques » ne considèrent pas comme allant de soi les institutions et les relations sociales existantes. Cette interrogation « critique » oriente ce savoir non pas vers le *problem-solving* mais vers le changement (Battistella 2015 : 277 ; 292).

Dans le sillon de Ken Booth et des constructivistes, Michael Williams et Keith Krause appellent à considérer l'être humain comme objet de référence de la sécurité ; à ne pas seulement se concentrer sur la sécurité militaire ; à s'intéresser aux idées, aux normes et aux valeurs constituant les communautés humaines pour changer la manière d'étudier la sécurité. L'ambition était surtout de déposer le label « critique » pour regrouper ceux qui sont désillusionnés des études traditionnelles de sécurité de l'après-guerre froide. Ce projet « critique » attira ainsi à l'origine des constructivistes et des poststructuralistes. Cette diversité de positionnement théorique, voulue par Michael Williams et Keith Krause, est néanmoins à l'origine de ce que David Mutimer considère comme « la création des conditions de schisme au sein du label » (Mutimer 2010a : 90). En effet,

cette diversité de « critique », se reconnaissant derrière un rapport réflexif à la production de savoir en matière de sécurité, n'a pas débouché sur un courant « critique » homogène, mais plutôt sur différentes chapelles animées par un souci de différenciation sur ce nouveau marché scientifique « critique ». La labellisation « critique » a été en fait renforcée et utilisée par les tenants de l'École de Copenhague Barry Buzan, Ole Waever et Jaap de Wilde qui, bien que s'inspirant de l'agenda de recherche des auto-proclamés « critiques », s'en distancient (Mutimer 2010a). Les choix épistémologiques derrière les travaux de l'École de Copenhague restent objectivistes. Dans leur ouvrage (Buzan *et al.* 1998), les trois auteurs admettent que leur approche reconnaît la construction sociale de la réalité, mais que cette construction en matière de sécurité est suffisamment stable sur le long terme pour être traitée par le chercheur comme objective, ce qui autorise une approche positiviste. Ils qualifient également les « critiques » (Krause et Williams) de poststructuralistes qui ne permettraient pas de produire un savoir stable en matière de sécurité. En réaction aux commentaires de l'École de Copenhague, Keith Krause, dans un article de 1998, redéfinit sa chapelle « critique » avec la volonté d'inclure les approches constructivistes autour de trois thèmes : la construction des menaces et des réponses ; la construction des objets de sécurité ; les possibilités de transformer le dilemme sécuritaire. Il se concentre donc plutôt sur la construction sociale des agents et des structures et à des méthodes interprétatives et de prise en compte des contextes (Krause 1998).

Cette différenciation avec l'École de Copenhague a permis à des universitaires (Ken Booth, Richard Wyn Jones) basés à Aberystwyth de produire une approche théorique plus cohérente et de revendiquer pleinement une épistémologie postpositiviste. Ken Booth avec *Theory of World Security* en 2007 rejette la non-ambition théorique d'un Williams et d'un Krause de 1997 et se pose en héritier de l'École de Francfort¹⁴, des apports postmarxistes et de la théorie radicale de Robert Cox. Les thèmes critiques qu'il aborde notamment dans *Critical Security Studies and World Politics* (Booth 2005 : 268) sont que : tout savoir est un processus social ; que la théorie traditionnelle promeut le naturalisme et le réductionnisme ; que la théorie critique offre une base pour un progrès social et politique ; que le test de la théorie est l'émancipation ; que la société humaine est sa propre invention ; que des théories régressives ont dominé la politique entre les nations ; que l'État et les autres institutions doivent être dénaturalisés ; et que des valeurs progressistes mondiales doivent informer les moyens et les fins de la politique internationale engagée en faveur de la sécurité mondiale.

14. « L'École de Francfort » est le label qui sert à repérer un événement (la création de l'Institut), un projet scientifique (intitulé « philosophie sociale »), une démarche (baptisée « Théorie critique »), enfin un courant ou mouvance théorique à la fois continue et diverse (constitué d'individualités pensantes) » (Assoun 2012).

Dans son ouvrage, la définition adoptée « des études critiques de sécurité » est alors la suivante, soit un engagement théorique et une orientation politique :

Critical security theory is both a theoretical commitment and a political orientation concerned with the construction of world security. As a theoretical commitment it is a framework of ideas deriving from a tradition of global theorizing made up of two main strands : critical social theory and radical international relations theory... As a political orientation it is informed by the aim of enhancing world security through emancipatory politics and networks of communities at all levels, including the potential community of all communities – common humanity (Booth 2007 : 30-31).

Suivant cette perspective, en matière de sécurité environnementale, Ken Booth suggère ainsi de reconsidérer la manière de penser le rapport entre l'être humain et son environnement, non pas comme extérieure mais comme partie intégrante, ce qui permet de définir la sécurité des individus et la préservation des écosystèmes comme liées (Booth 2007 : 327-336).

Ken Booth exclut néanmoins de son école « critique » les approches poststructuralistes au motif de leur supposée incapacité à inspirer une politique de changement (Booth 2005 : 270). Les poststructuralistes défendent un éthos de la critique comme engagement constant pour déstabiliser tous les régimes de vérité afin de révéler leur contingence et la nature de leur production. Ils s'inspirent plutôt de penseurs français comme Foucault ou Derrida. Cet éthos critique n'accepte aucune finitude, ni achèvement (Mutimer 2010a : 101). Toutefois, certains auteurs qui se disent « critiques », se réclament de ce courant poststructuraliste. Il s'agit par exemple de David Campbell et de son *Writing Security* (Campbell 1998) explorant le rôle des discours de dangers et de différences dans la constitution de l'identité américaine et de la politique étrangère des États-Unis. C'est aussi le cas en philosophie politique avec les travaux de Michael Dillon qui appliquent les concepts foucauldien de biopolitique¹⁵ aux stratégies de sécurité des États-Unis et d'autres pays occidentaux (Dillon 1996) ; de R.B.J. Walker remettant en question les relations entre liberté et sécurité en Europe à l'âge de la « guerre contre le terrorisme »¹⁶ ; de James Der Derian et son *Human Terrain*¹⁷ s'interrogeant sur les implications d'universitaires dans l'entretien du

15. L'État occidental depuis la moitié du 19^e siècle réclame la légitimité à gérer la vie des individus (santé, bien-être) comme mode de gouvernamentalité de population, dit biopolitique, distinct du mode de pouvoir souverain ou disciplinaire.

16. Voir notamment le site Internet du programme de recherche « Challenge » financé dans le cadre du 6^e programme européen de recherche : <http://www.libertysecurity.org> (consulté le 30 septembre 2015).

17. Dont les recherches ont été notamment présentées en 2010 dans le documentaire *Human Terrain. War becomes academic* (<http://www.humanterrainmovie.com>), James Der Derian suit l'implication d'un universitaire dans l'élaboration d'un programme du Pentagone (consulté le 30 septembre 2015).

militarisme américain ; ou encore autour de Didier Bigo qui partagent une épistémologie poststructuraliste mais reste ancré dans la sociologie politique appliquée à l'international (Bigo 2007) et l'étude des professionnels de la sécurité, de la gouvernementalité par l'(in)sécurité et des effets de l'adoption de savoirs et de technologies sécuritaires. Cette dernière approche « critique » vise à déconstruire les discours et les pratiques de sécurité associées à la « guerre contre le terrorisme » ou encore des politiques de sécurité frontalière européennes (Bigo et Tsoukala 2008).

Malgré les stratégies de différenciation entre chapelles qui illustrent l'absence d'unité théorique derrière les « critiques » en études de sécurité, une autre posture « critique » apparaît moins attachée à l'élargissement du concept de sécurité qu'à la réflexivité sur la production des discours et des savoirs de sécurité dominants. Elle est, entre autres, influencée par la théorie critique de Robert Cox et s'unit autour de postulats épistémologiques postpositivistes.

III – Une posture « critique » d'engagement épistémologique et méthodologique

Cette deuxième posture a évolué vers, ce qui nous apparaît, comme une troisième posture d'engagement épistémologique et méthodologique. Les « critiques » mettent au cœur de leurs réflexions les conditions d'engagement, de contestation, d'impact de leurs savoirs au-delà du milieu académique. La réflexion théorique est alors conçue comme une pratique « critique » de la sécurité, susceptible d'intervention intellectuelle dans la cité.

Cette volonté d'intervention se reflète notamment dans la réflexion proposée en 2006 dans un article manifeste (CASE Collective 2006) publié par un collectif de chercheurs dans *Security Dialogue* intitulé « *Critical Approaches to Security in Europe : A networked Manifesto* ». L'article a tenté de ressouder, momentanément, les rangs du label « critique » éparpillé en différentes chapelles. Son but était d'établir des ponts entre ce qu'Ole Waever avait présenté en 2004 comme trois écoles : Copenhague, *Welsh* et Paris (Waever 2004)¹⁸. Pour cela, le manifeste retrace l'histoire des « *Critical Security Studies* » à partir des rencontres de chercheurs aboutissant à la structuration en écoles (Copenhague,

18. Au niveau du débat scientifique, les réponses à ce manifeste démontrent la quasi-impossibilité de construire une église « critique » unifiée. Les critiques du manifeste publiées dans *Security Dialogue* en 2007 dénoncent les nouvelles exclusions qu'un tel regroupement génère. Le collectif se concentre sur l'Europe : qu'en est-il des non-Européens qui partagent des postures critiques, souligne le Canadien Mark B. Salter (Salter 2007) ? Ou comme l'écrit Christine Sylvester (Sylvester 2007), qu'en est-il des féministes qui en matière de sécurité comme Lene Hansen travaille à Copenhague mais est absente du réseau ?

Aberystwyth et Paris) en fonction d'objets d'étude et de postures épistémologiques et ontologiques. Au-delà des luttes de chapelles, le point commun qu'il soulève est l'identification dans chacun des travaux des formes de dépolitisation derrière les politiques de sécurité et leur dénonciation. Le manifeste définit la critique ainsi :

To disrupt depoliticizing practices and discourses of security in the name of exceptionality, urgency or bureaucratic expertise and bring them back to political discussion and struggles (CASE Collective 2006 : 35)

Ce collectif est issu d'une conférence à Paris et regroupe des étudiants et universitaires se reconnaissant en tant qu'« intellectuel collectif¹⁹ » (Lenoir 2006). La posture « critique » est donc celle du positionnement de l'intellectuel dans la cité, non seulement observateur, mais qui ouvre un espace de discussions et de possibles actions politiques tout en fournissant des outils analytiques, des concepts et des catégories d'analyse pour l'élaboration de discours et de pratiques alternatives à la *doxa* sécuritaire. La revendication par le CASE Collective (2006) d'une volonté d'intervention et de déconstruction de la sécurité au service de l'élaboration de pratiques et de discours alternatifs marque l'évolution des « critiques » vers une troisième posture d'engagement qui anime des travaux récents. Il s'agit d'aller plus loin dans la conception de l'utilité du savoir théorique en matière de sécurité en alliant recherche empirique, innovation théorique et participation au débat public.

Pour ces « critiques » se pose alors une réflexion centrale sur le rôle des méthodes en études de sécurité, non pas comme techniques de genèses de données, mais comme moments d'interactions avec la réalité sécuritaire étudiée, comme le démontre la réflexion engagée sur les méthodes en Relations internationales proposée par Jef Huysmans et Claudia Aradau (Huysmans et Aradau 2014 ; Aradau *et al.* 2015). Pour eux, les méthodes ne sont pas que des « techniques », enjeux de rigueur scientifique, mais des « outils » qui produisent le monde tout autant qu'elles extraient des données. Les méthodes sont aussi des « actes » qui véhiculent des visions politiques et critiques particulières. Elles

19. Le positionnement bourdieusien de l'« intellectuel collectif » est assumé par le CASE. « Cet intellectuel collectif peut et doit remplir d'abord des fonctions négatives, critiques, en travaillant à produire et à disséminer des instruments de défense contre la domination symbolique qui s'arme aujourd'hui, le plus souvent, de l'autorité de la science ; fort de la compétence et de l'autorité du collectif réuni, il peut soumettre le discours dominant à une critique logique qui s'en prend notamment au lexique ("mondialisation", "flexibilité", etc.), mais aussi à l'argumentation [...] ; il peut aussi le soumettre à une critique sociologique, qui prolonge la première, en mettant à jour les déterminants qui pèsent sur les producteurs du discours dominant (à commencer par les journalistes, économiques notamment) et sur leurs produits ; il peut enfin opposer une critique proprement scientifique à l'autorité à prétention scientifique des experts, surtout économiques » (Bourdieu 2001).

sont des assemblages d'ontologie, d'épistémologie, de concepts, de techniques d'extraction de données et de visions du monde. Ces choix méthodologiques sont, pour le chercheur, des expérimentations et sont susceptibles d'engagement, d'innovation et d'intervention dans les processus de sécuritisation étudiés (formes de surveillance, d'extraction de données, de visualisation). En rappelant, par exemple, que l'ethnographie et le savoir anthropologique ont été utilisés pour mener à bien des opérations de contre-insurrection (en se référant par exemple à Gusterson 2007), Jef Huysmans et Claudia Aradau estiment qu'il faut s'interroger sur la politique de l'emploi de méthodes en ce qu'elles perturbent les milieux enquêtés et donc seraient susceptibles de les transformer. Ils plaident donc pour un engagement méthodologique.

Mark B. Salter et Can E. Mutlu (2013) insistent également sur la construction des procédés de recherche et le choix des méthodes comme un engagement public et politique et un pilier d'une recherche « critique ». Tout en examinant des protocoles d'enquêtes, les contributeurs questionnent les limites de ces méthodes et leur « critiquabilité ». La « critiquabilité » deviendrait une « posture et une attention réflexive consciente » aux éléments linguistiques, sociaux, politiques et théoriques manipulés lors de la production de savoirs (Guillaume dans Salter et Mutlu 2013 : 29). Par exemple, cette posture de « critiquabilité » d'engagement dans le monde social en matière d'études de sécurité se joue dans la rencontre entre le chercheur et ses enquêtés, ou encore dans les risques d'incorporation d'un discours professionnel, dans la prise en compte du corps et des émotions du chercheur lors de ces processus de recherche. Ainsi, Heather L. Johnson (dans Salter et Mutlu 2013 : 67-71) fait le choix d'écouter des histoires migrantes, et non plus de mener des entretiens directifs. Elle en vient à s'intéresser au vécu de la clandestinité et à défendre le rôle central des migrants comme acteurs des politiques de sécurité frontalière.

D'autres travaux suivant cette posture d'engagement, s'intéressent aux questions de contestation des politiques de sécurité. Ils tentent ainsi de dépasser les travaux de déconstruction de la logique de la sécurité dominante offerts par exemple par les théories de la sécuritisation. Ainsi, les travaux sur la désécuritisation²⁰ (Aradau 2004, Huysmans 2006, Bigo 2007) partent du postulat que la sécurité n'est pas une valeur positive, qu'elle entraîne la diffusion d'un mode de pensée militariste en banalisant des degrés d'ennemis et d'urgence (comme dans le cas de la sécuritisation des migrations qui a limité l'espace politique pour penser cet enjeu). D'où la réflexion sur la possibilité et les conditions d'un retour

20. Le concept de désécuritisation est fragile. Pour les tenants de l'École de Copenhague, il s'agit du processus de retour d'un problème de sécurité dans la sphère des routines politiques (Buzan *et al.* 1998 : 74). Les avis divergent sur les possibilités de ce retour à la politique (Hansen 2012).

ou d'une sortie de ces enjeux vers les routines politiques. Les « critiques » *made in* Copenhague ou Aberystwyth auraient réussi à élargir l'agenda sécuritaire et à déconstruire les discours de sécurité sans toutefois altérer la conception traditionnelle du sécuritaire et du militarisme des sociétés. La contestation des politiques de sécurité anime donc aujourd'hui les « critiques ». Elle passerait par une confrontation sur leur légitimité (Balzacq 2015 : 5-7). Reformuler et transformer la sécurité serait une entreprise nécessaire et permettrait une réelle émancipation par rapport à ces pratiques (Nunes 2012 : 351). Ainsi, dans une étude sur les discours portés par des acteurs contestant les politiques répressives migratoires australiennes, Matt McDonald (dans Balzacq 2015 : 154-158) analyse l'élaboration de discours et de logiques sécuritaires alternatifs comme moyen de les contester.

Conclusion : les études critiques de sécurité : « un carnaval académique » ?

Nous avons donc présenté les propositions théoriques et des exemples de travaux contenus sous le label « études critiques de sécurité ». L'identification de trois postures « critiques » nous ont permis de décortiquer ce label. La première est une posture ontologique rejetant la seule attention sur la sécurité de l'État et la définition de menaces ainsi que les réponses à celles-ci en termes de forces militaires ; la deuxième est une posture épistémologique renvoyant au débat entre positivistes et postpositivistes en matière de création de savoirs légitimant les politiques de sécurité. La troisième posture, dérivant de la deuxième, correspond à une posture d'engagement épistémologique et méthodologique qui ne passe pas seulement par la déconstruction des pratiques et discours de sécurité, mais par une réflexivité constante lors des protocoles de recherche et par une réflexion sur les conditions de contestation des politiques de sécurité.

Dans cette opération de cartographie du label et au-delà du champ des études stratégiques et de sécurité, Thomas Biersteker (2010 : 603), critiquant la présentation de la discipline par Buzan et Hansen (2009), estime qu'il faut aussi prendre en considération « l'impact des expériences personnelles des théoriciens et des praticiens de la sécurité internationale », soit les trajectoires des auteurs « critiques ». De telles enquêtes (en partie menées par CASE Collective 2006 ; Mutimer 2010a ; De Larrinaga et Salter 2014) permettraient d'ajouter une quatrième posture axée sur la sociologie de la discipline pour déterminer dans quelle mesure la promotion de ce label « critique » relève d'une stratégie de niche de la part de chercheurs en quête de part de marché académique. Pour reprendre l'expression de Jean-François Bayart qui estimait que le label « postcolonial » relevait d'une telle stratégie tant il n'existe pas de théorie postcoloniale ni même de définition précise du terme (Bayart 2010 : 12-13), sommes-nous ici en présence d'un « carnaval académique » ? Nous ne le croyons pas. Les « critiques »

en matière de sécurité constituent une configuration intellectuelle particulière à visée ontologique (redéfinir l'objet des études de sécurité), à visée épistémologique (se questionner et déconstruire les discours et savoirs en matière de sécurité) et à portée d'engagement (contester la *doxa* sécuritaire).

Damien SIMONNEAU
Centre Émile Durkheim
Sciences Po Bordeaux
11 allée Ausone
F-33607, Pessac
France
dam.simonneau@gmail.com

Bibliographie

- ARADAU Claudia, 2004, « Security and the Democratic Scene : Desecuritization and Emancipation », *Journal of International Relations and Development*, vol. 7, n° 4 : 388-413.
- ARADAU Claudia, Jef HUYSMANS, Andrew NEAL et Nadine VOELKNER (dir.), 2015, *Critical Security Methods. New Frameworks for Analysis*, New York, Routledge.
- ASSOUN Paul Laurent, 2012, *L'École de Francfort*, Paris, Presses Universitaires de France.
- AYSON Robert, 2008, « Strategic Studies », dans C. REUS-SMIT et D. SNIDAL (dir.), *The Oxford Handbook of International Relations*, Oxford, Oxford University Press : 532- 573.
- BALDWIN David, 1997, « The Concept of Security », *Review of International Studies*, vol. 23, n° 1 : 5-26.
- BALZACQ Thierry (dir.), 2011, *Securitization Theory. How Security Problems Emerge and Dissolve*, New York, Routledge.
- BALZACQ Thierry, 2013, « Les études de sécurité », dans T. BALZACQ et F. RAMEL (dir.), *Traité de relations internationales*, Paris, Sciences Po Les Presses : 685-715.
- BALZACQ Thierry (dir.), 2015, *Contesting Security. Strategies and Logics*, New York, Routledge.
- BALZACQ Thierry et Frédéric RAMEL (dir.), 2013, *Traité de relations internationales*, Paris, Sciences Po Les Presses.
- BATTISTELLA Dario, 2015, *Théories des relations internationales*, Paris, Sciences Po Les Presses.
- BAYART Jean-François, 2010, *Les études postcoloniales. Un carnaval académique*, Paris, Karthala.
- BAYLIS John, Steve SMITH et Patricia OWENS, 2014, *The Globalization of World Politics. An Introduction to International Relations*, Oxford, Oxford University Press.
- BÉDARD Guy, Olivier LAWRENCE et Jean-François THIBault, 1998, *Épistémologie de la science politique*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- BIERSTEKER Thomas J., 2010, « Interrelationships Between Theory and Practice in International Security Studies », *Security Dialogue*, vol. 41, n° 6 : 599-606.
- BIGO Didier, 2007, « International Political Sociology », dans P.D. WILLIAMS (dir.) *Security Studies : An Introduction*, New York, Routledge : 116-129.
- BIGO Didier et Anastasia TSOUKALA (dir.), 2008, *Terror, Insecurity and Liberty : Illiberal Practices of Liberal Regimes after 9/11*, New York, Routledge.
- BOOTH Ken, 1991, « Security and Emancipation », *Review of International Studies*, vol. 17, n° 4 : 313-326.
- BOOTH Ken, 2005, *Critical Security Studies and World Politics*, Boulder, Lynne Rienner.
- BOOTH Ken, 2007, *Theory of World Security*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BOOTH Ken et Peter VALE, 1997, « Critical Security Studies and Regional Insecurity : The Case of Southern Africa », dans K. KRAUSE et M. C. WILLIAMS (dir.), *Critical Security Studies : Concepts and Cases*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- BOURDIEU Pierre, 2001, *Contre-Feux 2*, Paris, Raisons d'agir.

- BUZAN Barry, 2007, *People, States and Fear*, Cochester, ECPR Press.
- BUZAN Barry, 2009, « Widening and Deepening Security », dans B. BUZAN et L. HANSEN (dir.), *The Evolution of International Security Studies*, Cambridge, Cambridge university Press : 187-225.
- BUZAN Barry, Ole WAEVER et Jaap DE WILDE, 1998, *Security. A New Framework for Analysis*, Boulder, Lynne Rienner.
- BUZAN Barry et Lene HANSEN (dir.), *The Evolution of International Security Studies*, Cambridge, Cambridge university Press.
- CAMPBELL David, 1998, *Writing Security United States Foreign Policy and the Politics of Identity*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- CASE Collective, 2006, « Critical Approaches to Security in Europe : A Networked Manifesto », *Security Dialogue*, vol. 37, n° 4 : 443-487.
- CEYHAN Ayse, 1998, « Analyser la sécurité : Dillon, Waever, Williams et les autres », *Cultures et Conflits*, n° 31-32 : 39-62.
- COLLINS Alan (dir.), 2010, *Contemporary Security Studies*, Oxford, Oxford University Press.
- COX Robert, 1981, « Social forces, States and World Order. Beyond International Relations Theory », *Millennium – Journal of International Studies*, vol. 10, n° 2 : 126-155.
- D'AOUST Anne-Marie, David GRONDIN et Alex MACLEOD, 2010, « Les études de sécurité », dans A. MACLEOD et D. O'MEARA (dir.), *Théories des relations internationales, contestation et résistances*, Montréal, Athéna Éditions : 461-488.
- DAVID Charles-Philippe, 2013, *La guerre et la paix. Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie*, Paris, Sciences Po Les Presses.
- DAVID Charles-Philippe et Jean-Jacques ROCHE, 2002, *Théories de la sécurité*, Paris Montchrestien.
- DE LARRINAGA Miguel et Mark B. SALTER, 2014, « Cold CASE : A Manifesto for Canadian Critical Security Studies », *Critical Studies on Security*, vol. 2, n° 1 : 1-19.
- DILLON Michael, 1996, *Politics of Security : Towards a Political Philosophy of Continental Thought*, New York, Routledge.
- FIERKE Karin M., 2015, *Critical Approaches to International Security*, Cambridge, Polity Press.
- GUSTERSON Hugh, 2007, « Anthropology and Militarism », *Annual Review of Anthropology* vol. 36, n° 1 : 155-175.
- HANSEN Lene, 2012, « Reconstructing Desecuritisation : The Normative-Political in the Copenhagen School and Directions for How to Apply it », *Review of International Studies*, vol. 38, n° 3 : 525-546.
- HUYSMANS Jef, 1998, « Revisiting Copenhagen : Or, On Creative Development of a Security Studies Agenda in Europe », *European Journal of International Relations*, vol. 4, n° 4 : 479-505.
- HUYSMANS Jef, 2006, *The Politics of Insecurity : Fear, Migration and Asylum in the EU*, New York, Routledge.
- HUYSMANS Jef et Claudia ARADAU, 2014, « Critical Methods in International Relations : The Politics of Techniques, Devices and Acts », *European Journal of International Relations*, vol. 20, n° 3 : 596-619.
- KRAUSE Keith, 1998, « Critical Theory and Security Studies : The Research Programme of 'Critical Security Studies' », *Cooperation and Conflict*, vol. 33, n° 3 : 298-333.
- KRAUSE Keith et Michael C. WILLIAMS, 1997, *Critical Security Studies : Concepts and Cases*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- LENOIR Remi, 2006, « Scientific Habitus : Pierre Bourdieu and the Collective Individual », *Theory Culture Society*, vol. 23, n° 6 : 25-43.
- MACLEOD Alex (dir.), 2004, « Approches critiques de la sécurité. Une perspective canadienne », *Cultures et Conflits*, n° 54.
- MACLEOD Alex et Dan O'MEARA (dir.), 2010, *Théories des relations internationales, contestation et résistances*, Montréal, Athéna Éditions.

- MUTIMER David, 2010a, « Critical Security Studies : A Schismatic History », dans A. COLLINS (dir.), *Contemporary Security Studies*, Oxford, Oxford University Press : 53-74.
- MUTIMER David, 2010b, « Critical Security Studies », dans M. DUNN CAVELTY et V. MAUER, *The Routledge Handbook of Security Studies*, New York, Routledge : 45-55.
- NUNES Joao, 2012, « Reclaiming the Political : Emancipation and Critique in Security Studies », *Security Dialogue*, vol. 43, n° 4 : 345-361.
- PEOPLES Columba et Nick VAUGHAN-WILLIAMS, 2015, *Critical Security Studies, An Introduction*, New York, Routledge.
- SALTER Mark B., 2007, « On Exactitude in Disciplinary Science : A Response to the Network Manifesto », *Security Dialogue*, vol. 38, n° 1 : 113-122.
- SALTER Mark B. et Can E. MUTLU (dir.), 2013, *Research Methods in Critical Security Studies. An Introduction*, New York, Routledge.
- SECURITY DIALOGUE, 2010, « Special Section on The Evolution of International Security Studies », vol. 41, n° 6.
- SHEPHERD Laura J. (dir.), 2013, *Critical Approaches to Security. An Introduction to Theories and Methods*, New York, Routledge.
- SYLVESTER Christine, 2007, « Anatomy of a Footnote », *Security Dialogue*, vol. 38, n° 1 : 547-558.
- WAEVER Ole, 2004, « Aberystwyth, Paris, Copenhagen : New “schools” in Security Theory and Their Origins Between Core and Periphery », Communication lors de la 45^e conférence annuelle de l’International Studies Association, Montréal, Canada, 17-20 mars.
- WAEVER Ole, Barry BUZAN, Morton KELSTRUP et Pierre LEMAITRE, 1993, *Identity, Migration and the New Security Agenda in Europe*, Londres, Pinter.
- WENDT Alexander, 1995, « Constructing International Politics », *International Security*, vol. 20, n° 1 : 71-81.
- WENDT Alexander, 1999, *Social Theory of International Politics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- WYN JONES Richard, 1999, *Security, Strategy, and Critical Theory*, Boulder, Lynne Rienner.
- WOLFERS Arnold, 1952, « National Security, as an Ambiguous Symbol », *Political Science Quarterly*, vol. 67, n° 4 : 481-502.